

Mesures de sécurité à l'occasion des Brussels Winter Rowing Regatta du 16 février 2014

Les organisateurs, les services de sécurité et le port de Bruxelles souhaitent que cette activité hivernale puisse se dérouler dans de bonnes conditions en trouvant un équilibre entre les exigences en matière de sécurité et les desideratas des rameurs.

Les activités nautiques en période de basses températures présentent un risque supplémentaire lié aux dangers d'hydrocution, crampes, pertes de connaissance liées au passage à l'eau.

Les régates du Royal 1865 n'ont jamais connu d'accident majeur et les passages à l'eau de quelques rameurs se sont toujours bien terminés.

Ces dénouements heureux doivent se poursuivre et la prévention des accidents reste la priorité des organisateurs.

Comme chaque année nous aurons une équipe de plongeurs sauveteurs et des bateaux d'assistance

Néanmoins, en accord avec les normes de prévention, nous **conseillons** aux barreaux de porter en permanence un gilet de sauvetage.

Ils ne seront pas entravés dans leurs mouvements et même s'ils sont chaudement habillés ils auront l'assurance de ne pas couler avec des vêtements gorgés d'eau.

Quant aux rameurs nous leur **suggérons** de placer dans leur bateau un dispositif individuel de flottaison qu'ils revêtiront immédiatement en cas de passage à l'eau en sorte qu'ils ne coulent pas s'ils venaient à perdre connaissance pendant qu'ils s'accrochent à leur bateau en attendant les secours.

Ces mesures de sécurité sont des **recommandations** qui, à titre transitoire, ne seront pas rendues obligatoires mais leur respect est vivement souhaité par les organisateurs, les services de secours et le port de Bruxelles.